Commission Technique

Parcours de Performance Fédéral (PPF)

Mercredi 28 octobre 2020 Réunion électronique

MEMBRES:

Assistent: Mrs Christophe BELLARD, Abdelkader BENAÏSSA, Pierre-Yves BERNIER, Yann CROUHY, Rémi FANTO,

Excusés: M. André BODJI

ORDRE DU JOUR

- Suivi de la participation aux CPD U13F-U14F-U15F (détection)
- Suivi de la détection U15G et des CPD U15G

CADRE REGLEMENTAIRE

RAPPEL

Extrait du Règlement d'administration général du district - Article 32 - Obligations des joueurs sélectionnés

Aucun joueur (euse) sélectionné ne pourra refuser son concours sans motif ou cas de force majeure dûment établi. En cas de refus non motivé ou non reconnu du joueur (euse) désigné, les sanctions prévues à l'annexe 2 des Règlements Généraux de la Fédération pourront être prononcées par les instances disciplinaires du District des Alpes.

Extrait du Règlements Généraux de la FFF - Article 209

Est passible d'une sanction le club qui aura conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de participer à un stage, un match de préparation, de sélection ou une rencontre internationale. Le ou les dirigeants responsables sont passibles de suspension.

Est également passible de sanctions, pouvant aller jusqu'à [...] au retrait tempor<mark>aire ou définitif de la lic</mark>ence s'il s'agit d'un joueur amateur, le joueur visé à l'article 175 qui n'aura pas justifié de son absence ou de son indisponibilité.

SUIVI DE LA PARTICIPATION AU CPD U13F-U14F-U15F

CPD U12F-U13F du 21 et 28 octobre 2020

Absence de la joueuse CUVILLIER Louna (La Saulce FC) du 21 et 28 octobre 2020,

Attendu l'absence de communication du club et de la famille

La commission demande des explications au club concernant l'absence de la joueuse concernée pour le 14 novembre 2020 délai de rigueur.

Absence de la joueuse LAPLACE Manon (EP Manosque) du 21 et 28 octobre 2020,

Attendu l'absence de communication du club et de la famille

La commission demande des explications au club concernant l'absence de la joueuse concernée pour le 14 novembre 2020 délai de rigueur.

Absence de la joueuse COULLET Lisa (ASA) du 28 octobre 2020,

Attendu l'absence de communication du club et de la famille,

La commission demande des explications au club concernant l'absence de la joueuse concernée pour le 14 novembre 2020 délai de rigueur.

Absence des joueuses CHRISTINE LOUIS Jade et Eléona (US Veynes Serres) du 28 octobre 2020,

Attendu l'absence de communication du club et de la famille,

La commission demande des explications au club concernant l'absence de la joueuse concernée pour le 14 novembre 2020 délai de rigueur.

Absence des joueuses OLIVA Kalie et BEAURAIN Lou (St Crépin ES), du 21 et 28 octobre 2020,

Attendu le mail de l'éducateur en date du 20 octobre 2020

La commission prend note et dit l'absence excusée des joueuses concernées.

Néanmoins, la commission rappelle que le club doit tout mettre en œuvre pour la participation des joueuses, notamment pour le premier mercredi.

Absence de la joueuse PICHARD Julie (CA Digne) du 21 et 28 octobre 2020,

Attendu le mail de l'éducateur du club en date du 20 octobre 2020, présentant le certificat médical La commission prend note et dit l'absence excusée de la joueuse concernée. La commission lui souhaite un bon et prompt rétablissement.

Absence de la joueuse TERUEL Zoé (CA Digne) du 21 octobre 2020,

Attendu le mail de la famille en date du 17 octobre 2020, présentant une autre convocation sportive. La commission prend note et dit l'absence excusée de la joueuse concernée.

Absence des joueuses PERCIO Charlotte (ESMD) du 21 et 28 octobre 2020,

Attendu les mails de la famille en date des 20 et 21 octobre 2020, présentant le certificat médical La commission prend note et dit l'absence excusée de la joueuse concernée. La commission lui souhaite un bon et prompt rétablissement.

Absence des joueuses **CORAN Melya**, **MAISON Pénélope et WATTS Bricette** (EP Manosque) 21 et 28 octobre 2020,

Attendu le mail des familles, annonçant l'absence des joueuses, La commission prend note et dit l'absence excusée des joueuses concernées.

Absence de la joueuse SIMON Sofia (EP Manosque) le 28 octobre 2020,

Attendu le mail de la famille, annonçant l'absence de la joueuse,

La commission prend note et dit l'absence excusée des joueuses concernées.

Absence de la joueuse HAIT EL HAJ HSAME Meriem (OBSC) le 28 octobre 2020,

Attendu le mail du club, annonçant et précisant les raisons de l'absence de la joueuse,
La commission prend note et dit l'absence excusée de la joueuse concernée.
Néanmoins, la commission rappelle au club et la famille de la joueuse que les actions techniques fédérales sont prioritaires sur celles des clubs.

Absence de la joueuse DEMELA Lou (GJAB) le 28 octobre 2020,

Attendu le mail du club, annonçant et précisant les raisons de l'absence de la joueuse, La commission prend note et dit l'absence excusée de la joueuse concernée. Néanmoins, la commission rappelle au club et la famille de la joueuse que les actions techniques fédérales sont prioritaires sur celles des clubs.

Absence des joueuses MERDJI ACHAB Maïssa (FC Sisteron) du 21 octobre 2020,

Attendu sa venue sur place avec un certificat médical La commission prend note et dit l'absence excusée de la joueuse concernée. La commission lui souhaite un bon et prompt rétablissement.

SUIVI DE LA PARTICIPATION AUX DETECTIONS ET CPD U15G

Détection U15G du 21 octobre 2020

RAS

CPD U15G du 26 et 27 octobre 2020

Absence du joueur LULEK Nikola (Académie Sportive des Alpes) du 26 et 27 octobre 2020,

Attendu l'absence de communication du club et de la famille

La commission demande des explications au club concernant l'absence du joueur concerné pour le 14 novembre 2020 délai de rigueur.

Absence du joueur HALIMI Titouan (GJMD) du 26 et 27 octobre 2020,

Attendu l'absence de communication du club et de la famille

La commission demande des explications au club concernant l'absence du joueur concerné pour le 14 novembre 2020 délai de rigueur.

BILAN DU 1^{ER} CPD U13F-U14F-U15F

Un bilan de ce premier rassemblement est fait :

- 28 et 24 joueuses présentes respectivement les 21 et 28 octobre 2020
- Séance sur la thématique « L'adversaire progresse trop facilement entre nos lignes »
- Une liste élargie des joueuses est faite pour l'interdistrict.

BILAN DU 1^{ER} CPD U15G

Un bilan de ce premier rassemblement est fait :

- 26 et 25 joueurs présents respectivement les 26 et 27 octobre 2020
- Séance sur la thématique « L'adversaire progresse trop facilement entre nos lignes »
- ✓ Une liste de 16 joueurs est faite pour l'interdistrict.

PROCHAINE REUNION

Prochaine réunion électronique entre le 16 et le 21 novembre 2020.

Le Président Secrétaire de séance

A.BODJI Y.CROUHY

P/O Pierre-Yves BERNIER (CTD DAP)

